

N° 97 *Echos de Huy* Le 8 Décembre 1916.

SECTION DES DOCUMENTS
de la Guerre

VENTE D'UN PARTIE DE ŒUVRE :
LES CHANSONS D'EXIL DES BELGES
DU CABINET DU MINISTRE
VANDERVELDE
Sainte-Adresse Seine-Infra



Plutôt mourir de franche volonté
que du pays perdre la liberté
(Devise de la Ville de Huy)

Ce qui se passe chez nous.

Cérémonie à la Collégiale de Huy — Mgr Rulden Evêque à la Collégiale de Notre Dame de Liège est allé célébrer une messe solennelle pour les soldats prisonniers et exilés belges. Plus de cent chanteurs des chorales de la Ville et des communes de Bièvre, Marchin, du La Sarte etc ont exécuté la messe en musique de F. Mawet. Celui-ci a dirigé lui-même les chanteurs.

— à l'Hôpital de Huy — Une opération assez rare a été effectuée à l'hôpital civil de Huy. Les blessures qui un patient avait reçues il y a un mois ne se cicatrisant pas, M. le Docteur Lecrénier a décidé de recourir au greffage de la peau humaine sur la partie de la figure endolorie. Mais il fallait trouver quelqu'un qui voulut bien se prêter à l'opération douloureuse. De l'entrevue d'une partie de sa peau ! Le beau-frère du blessé se présente. Les deux opérations, celle de l'enlèvement et celle du greffage, ont réussi admirablement. Les deux beaux-frères sont près de guérison.

— Barreau de Huy — Les membres du barreau de Huy se sont réunis le jour de rentrée pour procéder à l'élection de leur bâtonnier ainsi que des membres du conseil de l'ordre. M. Fernand Lebeau a été élu bâtonnier en remplacement de M. Georges Grouel bâtonnier sortant et non rééligible. Sont nommés membres du conseil : M. M. Grouel, Paul de Villes, Ernest Louvry, Auguste Smets, secrétaire. Le personnel du greffe et du parquet se compose de M. Alfred Chalet,掌管检控官, greffier en chef en remplacement de M. André Delacré, greffier titulaire en congé, Marc Oslet, greffier adjoint attaché au cabinet d'instruction, R. Collette, greffier adjoint, siégeant à la chambre correctionnelle, Armand Bélier, greffier adjoint supplémentaire. M. Leon Jodot est secrétaire du parquet. M. Leon Lamart, sous-secrétaire, M. Rouché, commis au greffe, et M. Joseph Collette bibliothécaire.

Employés au greffe civil : M. M. Chomson et Fréson ; au cabinet d'instruction : M. M. Henry et Debatty. M. Preudhomme complit les fonctions de greffier auprès de M. Berrechts, juge des enfants. Les huissiers viennent de constituer aussi leur chambre de discipline pour l'année judiciaire 1916-1917. Syndic M. Maldeux, trésorier, M. Morosso rapporteur, M. Collart, membre M. Debatty, secrétaire M. Vincent ^{VILLE DE TOULOUSE} ~~LIBRAIRIE~~ ^{BIBLIOTHÈQUE}.

— Braives — Décès — On annonce la mort de M. Célestin ^{françois}, secrétaire communal et clerc de notaire à Braives. Décédé subitement dans le courant du mois d'octobre.

PUBLICATION
SECTION DE GUERRE

Nouvelles du 22 octobre 1916

- Le marché du mercredi 21 octobre. — Le nombre des bêtes exposées en vente est toujours très élevé et les prix atteignent des hauteurs insoupçonnées. Ce sont des marlignants liczecis et variétés qui font le plus d'achats. Beaucoup de moutons. Ces cochons sont vendus 6 frs 50 le kilo sur pied. Les poules sont à des prix normaux. Les agneaux sont très rares et très demandés : 80 à 90 centimes le kilo. La botte de grottes se paie 35 à 40 centimes. Remarqué sur le marché de la Place Verte une sorte de navet dit navet de sucre ou rutabaga. Beaucoup de personnes l'emploient pour remplacer la pomme de terre ou suppléer à la ration insuffisante. La tige et les feuilles sont une excellente nourriture pour les lapins. Ceux-ci sont très nombreux sur la place. La baisse sur les prix s'accuse. Très peu de poules que l'on paie 4/50 à 5 frs le kilo.

- La Vendange. — Depuis des lustres, peut-on dire, les vignobles hutois produisaient peu ou prou, c'est une culture appelée à disparaître. Si les récoltes de 1914 et de 1915 furent médiocres celle de 1916 a été complètement nulle. Nombre de vigneron n'ont pas même employé leur personnel à faire la vendange tant les grappes, petites et sans goût, étaient peu nombreuses.

- La fabrication du sucre. — Octobre nous ramène la fabrication du sucre. Les travaux ont commencé cette semaine aux sucreries de Wanze, les plus importantes du monde. Dans ce vaste établissement régulièrement, la plus intense activité. De nombreux chômeurs ont pu s'y procurer du travail pour quelques semaines.

- L'octave du Rosaire. — C'est le P. Poncelet S.J. qui prêchera chaque jour à partir du 22 octobre, les sermons de l'octave du Rosaire en l'église collégiale.

- Le conseil communal de Huy vient de se réunir en séance publique. C'est la première fois depuis vingt ans. Depuis le début des hostilités. Personne, à part naturellement les officiels, n'avait été présent. Aussi la place réservée aux élus était complètement vide. L'ordre du jour était peu important. Le conseil a adopté un règlement communal proposé par la ligue des consommateurs obligeant les commerçants de la ville à afficher, bien en vue à leurs vitrines, les prix des marchandises exposées en vente. Il a admis la liste des personnes proposées par la même ligue pour être adjointes à la police locale et qui surveilleront les agissements des délinquants. Le projet d'alignement de la rue de l'Appelé est voté et les comptes de la fabrique de l'église St Remi approuvés. Le mandat de M. les Docteurs Squel et Pascon inspecteurs des écoles est renouvelé.

- Les sinistres de la rue des jardins. — Cette semaine a eu lieu une distribution de secours aux habitants sinistrés de la rue des jardins. Le comité de secours est composé de M. Gustave Gérard, rentier à Huy, Armand Foncous et Armand Libeau, notaires à Huy. Une somme d'environ mille francs a été distribuée aux 25 personnes qui perdirent leurs biens lors de la nuit tragique du 23 octobre 1914.

- La société anonyme d'électricité du Pays de Liège vient d'être mise sous séquestre. C'est elle qui fournit le courant de l'éclairage public à Huy.

- Depuis cette semaine, les laitiers ont porté le prix du litre de lait "pus" à 6fr 50.